

2327 W30

Chrono
Courrier départ / SLD

1958-1959

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
SERVICE DES FRANÇAIS RAPATRIÉS D'INDOCHINE
CENTRE D'ACCUEIL DE SAINTE LIVRADE

Sainte-Livrade le 10 Avril 1959

N° 190/SLD.

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

Monsieur le PREFET
Chef du Service
des Français rapatriés d'Indochine
Palais de Chaillot - Aile Passy

PARIS 16^{ème}

OBJET: Logement de Mr RENOIR.

REFER: V/Note n° 604/SFRI du
1.4.59 et ma note n° 183/SLD
du 7.4.59.

Je me permets d'émettre un avis défavorable à l'attribu-
tion d'un logement au Centre de GREYSSE à Monsieur RENOIR Nicolas./.



Sainte-Livrade le 10 Avril 1959

N° 189/SLD.

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

Madame GOUREL DE ST PERN

107 Quai de Valmy

PARIS 7^{ème}

Madame ,

A la suite d'instructions reçues de Monsieur le Chef du Bureau des Rapatriés d'Indochine à Paris, j'ai l'honneur de vous faire connaître que les logements inoccupés durant plus de deux mois doivent être libérés des objets personnels qui peuvent y avoir été laissés. Un délai de quinze jours vous est accordé pour les retirer. A défaut, il sera procédé d'office à cette opération et vos objets et effets personnels seront placés en magasin où ils resteront à votre disposition.

Si vous désirez solliciter une indemnité de réinstallation et la cession gratuite des draps, couvertures et du petit matériel de cuisine, vous voudrez bien m'adresser une demande indiquant le lieu de votre installation. Vous joindrez à cette demande les pièces indiquées ci-après :

- une déclaration sur l'honneur dont ci-joint un exemplaire à remplir.
- un certificat de non imposition.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.



M. TURSAN.

MINISTERE DE L'INTERIEUR
SERVICE DES FRANCAIS RAPATRIES D'INDOCHINE
CENTRE D'ACCUEIL DE SAINTE LIVRADE

Sainte-Livrade le 10 Avril 1959

n° 187/SLD.

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

Monsieur le Directeur de la Cité d'Accueil
de

LE VIGIANT

(Vienne)

OBJET : Hébergement de la famille SAMY Félix
au Centre de SAINTE-LIVRADE/LOT.

Monsieur le Préfet, Chef du Service des Français rapatriés
d'Indochine à PARIS, a autorisé par note n° 628/SPRI du 3.4.59
l'hébergement de Monsieur SAMY Félix et sa famille au Centre de
STE-LIVRADE/LOT.

En conséquence , je vous demande s'il vous serait possible de
me transmettre le dossier de l'intéressé./.



M. TURSAN.

Sainte-Livrade le 9 Avril 1959

N° 186 /SLD.

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

Monsieur le PREFET
Chef du Service
des Français rapatriés d'Indochine
Palais de Chaillot - Aile Passy

PARIS 16 ème

OBJET : Secours tenant lieu d'allocation
de chômage versé à Mme CASSINE Zénap.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Madame CASSINE Zénap, mère de trois enfants, dont le concubin Mr VANDJOUR Assambé qui avait été porté disparu au Tonkin en 1952, et père d'Honorine VANDJOUR, a perçu le 7 Avril 59 un rappel de 967.890 Fr - période du 11.10.52 au 24.1.59 - (titre de pension: Pension Militaire d'Invalidité d'Orphelins).

L'intéressée percevra dorénavant une pension trimestrielle de 59.421 Fr.

Madame CASSINE Zénap ne pourra donc plus prétendre au secours tenant lieu d'allocation de chômage à compter de ce mois./.



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
SERVICE DES FRANÇAIS RAPATRIÉS D'INDOCHINE
CENTRE D'ACCUEIL DE SAINTE LIVRADE

Sainte-Livrade le 7 Avril 1959

N° 184 /SLD.

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

Monsieur le PREFET
Chef du Service
des Français rapatriés d'Indochine
Palais de Chaillot - Aile Passy

PARIS 16^{ème}

OBJET : Demande de Mr Joseph DECONZANET.

REF : V/B.E. n° 623/SFRI du 3.4.59.

Monsieur Joseph DECONZANET est père de 10 enfants âgés de 13,11,10
9,6,5,4,3, 2 ans et 5 mois.

Les familles hébergées au Centre se composant de 10 enfants au
moins ont toujours obtenu un logement de 2 pièces supplémentaires lors-
qu'elles déposaient une demande à la Direction du Centre.

En 1956, Mr ALQUIER alors Directeur du Centre avait accordé le 20
Avril et le 6 Juin 56 à Messieurs SASSI et DURAN une deuxième armoire
pour des motifs que j'ignore.

Si nous accordons à Mr DECONZANET une armoire supplémentaire, il
est certain que de nombreuses familles solliciteront la même faveur.

Pour le changement des matelas, si ceux-ci s'avèrent en mauvais
état, nous pourrions lui donner satisfaction car nous en avons en réserve
au magasin du Centre ./.



M. Tursan

M. TURSAN

MINISTRE DE L'INTERIEUR
SERVICE DES FRANÇAIS RAPATRIÉS D'INDOCHINE
CENTRE D'ACCUEIL DE SAINTE LIVRADE

Sainte-Livrade

N° 165 - SLD.

Le Gestionnaire du Centre a

à

Monsieur le PREFET
Chef du Service
des Français rapatriés d'Indochine
Palais de Chaillot - Aile Pasay

PARIS 16^{ème}

OBJET : Remplacement de Mr RENOIR
au Centre de CREYSSE.

REFER : V/Note n° 604-SPRI du 1.4.59.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le lundi 6 Avril 59 je me suis rendu à Bergerac où j'ai rencontré, au Bureau de Monsieur SAUVAGEON, Chef de Cabinet de Monsieur le Sous-Préfet, Monsieur Henri LAVERSANNE qui a accepté l'emploi de Gardien-surveillant du Centre de CREYSSE à compter du 1er Mai 59.

Monsieur Henri LAVERSANNE accepte la rémunération accordée à Mr RENOIR, c'est-à-dire :

- Montant du salaire brut	=	25.237
- Montant de la retenue 6% S.S.	=	<u>1.514</u>
		23.723
- Retenue pour logement	=	<u>1.866</u>
Salaire net	=	21.857

Monsieur RENOIR désire réintégrer le Centre de Ste-Livrade où il pourra être logé dans son ancien appartement.

Son déménagement de CREYSSE à STE-LIVRADE pourra s'effectuer vers le 20 Avril 59. Monsieur RENOIR insiste pour que sa demande de permission (ci-jointe) lui soit accordée.

Il peut prétendre à cette permission ayant 11 mois de service au 30 Avril 59.

La passation de service entre Messieurs RENOIR et LAVERSANNE pourrait avoir lieu, en ma présence, sauf ordre contraire de votre part, le Jeudi 30 Avril 1959.



M. TURSAN.

Sainte-Livrade le 3 Avril 1959

N° 182 - SLD

→

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

Monsieur le Gouverneur de la France d'Outre-Mer
Chef du Service Administratif
Délégué du Service des Affaires Sociales
111, rue de l'Evêché

- MARSEILLE -

OBJET : Succession GUYON DE CHEMILLY

REMA : V/Note n° 1.875 du 23.3.59

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Madame GUYON de CHEMILLY désire qu'une Assistante Sociale de votre Service s'occupe de régler les formalités de la succession GUYON DE CHEMILLY François.

Vous trouverez ci-joint :

- un certificat de propriété
- une fiche individuelle d'état-civil de Mme V^e GUYON DE CHEMILLY
- une procuration à Madame l'Assistante Sociale de votre Service.

La Mairie de Ste-Livrade ne peut délivrer à l'intéressée un certificat de décès de Monsieur GUYON DE CHEMILLY François.



M. TURSAN.

Sainte-Livrade le 3 Avril 1959

N° 180 - SLD

RECOMMANDE

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

Monsieur le Directeur de la Caisse Primaire
de Sécurité Sociale
6, rue Chaudordy

A G E N

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un mandat-lettre
de 81.251 Francs, représentant le montant des cotisations du mois
de MARS 1959 pour le personnel employé au Centre ainsi que le
Bordereau de versement des cotisations et le relevé trimestriel.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de
ma considération distinguée ./.



M. TURSAN.

MINISTERE DE L'INTERIEUR
SERVICE DES FRANCAIS REPATRIES D'INDOCHINE
CENTRE D'ACCUEIL DE SAINTE LIVRADE

Sainte-Livrade le 2 Avril 1959

N° 179 /SLD.

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

Monsieur le PREFET
Chef du Service
des Français rapatriés d'Indochine
Palais de Chaillot - Aile Passy

PARIS 16 ème

OBJET: Retour au Centre de Mr DUBRAY Albert.

REFER: Mon Bordereau d'envoi n° 79-SLD dx
26.1.59.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur DUBRAY Albert qui avait été recruté comme Attaché des Affaires Algériennes dans une S.A.S. de l'Arrondissement de Constantine - Algérie et parti le 30.1.59 pour rejoindre son poste, est de retour au Centre depuis le 30 Mars 59.

Motif de ce retour invoqué par l'intéressé :
solde insuffisante pour le travail demandé.



M. TURSAN.

SERVICE DES FRANÇAIS RAPATRIÉS D'INDOCHINE

176 /SLD.

le PREFET , Chef du Service des Français rapatriés d'Indochine
Balais de Chaillot - Aile Passy

PARIS 16 ème

- Relevé de dépenses	2
- Compte d'emploi	2
- Mémoire explicatif	2
- Factures et pièces justificatives	58
- Liste des rapatriés ayant un dossier d'aide sociale aux Infirmes	1
- Etat de mouvement du Centre	2

67
65

Gestionnaire
XXXXXXXX



[Signature]
M. TURSAN

Sainte-Livrade le 31 Mars 1959

n° 172 /SLD.

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

Monsieur le PREFET
Chef du Service
des Français rapatriés d'Indochine
Palais de Chaillot - Aile Passy

PARIS 16^{ème}

OBJET : Situation de Madame Vve GABOU.

REFER : V/Note n° 569/SFRI du 27.3.59.

L'Office des A.C. d'AGEN qui verse l'allocation mensuelle de 6.000 Fr à Madame Vve GABOU m'a fait connaître, suite à une conversation téléphonique de ce jour avec ce Service, que l'intéressée percevait toujours cette allocation.

Je n'ai jamais eu entre les mains une correspondance de cet organisme indiquant que le secours cesserait d'être versé.

Madame Vve GABOU n'est pas titulaire d'une pension de veuve ou d'orphelins et n'a pas de dossier en instance.

Vous trouverez, ci-joint, copie d'un certificat de cessation de paiement de délégation d'office de solde établi par le Directeur de la Police Préfectorale de Saigon. Madame Vve GABOU percevait cette délégation depuis 1956 date de son rapatriement en France; cette délégation était versée à son compte bancaire au Crédit Commercial du Vietnam à Saigon et les sommes ainsi versées n'ont jamais été transférées en France à Madame Vve GABOU.



DD - THANH SAIGON

NHA GIAN-DOC
CANH-SAT

S8 1256/PLB

VIET - NAM CONG - HOA

Saigon, le 7 Mars 1959

COPIE CONFORME à l'original
présenté devant Nous.

Gôváp, le 23 Mars 1959

P. Le Délégué administratif et p.o.
LE DELEGUE ADJOINT.

CERTIFICAT DE CESSATION DE PAIEMENT
DE DELEGATION D'OFFICE DE SOLDE

signé: TRAN VAN TRI?

Le Directeur de la Police Préfectorale de Saigon soussigné, certifie que Mme HUYNH THI CANH-THU, veuve de M. GABOU Georges, ex-agent contractuel de la Police Préfectorale de Saigon, bénéficiaire d'une délégation d'office de solde prévue par décret n° 80-NV du 31 Octobre 1953, a été tenue au courant, suivant décompte ci-après, de ses droits sur les fonds du Budget de la Préfecture de Saigon jusqu'au 18 Septembre 1958, veille de la date de la signature du décret n° 477(TIP du 19 Septembre 1958 du Président de la République du Vietnam, portant suspension définitive du paiement de la dite délégation de solde :

DECOMPTE :

Catégorie A - Echelon 2
Marié, 3 enfants nés les 13.10.1949,
11.12.50 et 13.1.52

- Salaire de base mensuel : 2.954 : 2 =	1.477.000
- Indté. de zone : $\frac{60 + (24 \times 3)}{2} = 66.00$	
- Indté de logement: 150 : 2 = 75.00	
- Ppal I.E.R. 700 : 2 = 350.00	1.307.50
- M. I. E. R. 1.633 : 2 = 816.50	
- Indté pour charges de famille: 340 + 340 =	680.00
- M. F. T. : =	89.00

Total par mois.. 3.553.850

En foi de quoi, le présent certificat est établi sur la demande de l'intéressée, pour servir et valoir ce que de droit./.

Ky tên và đóng dấu
TRAN VAN TU
Tong Kiem tra
Cong-An và Canh-Sat Quoc Gia

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME
Sainte-Livrade le 31 Mars 1959
Le Gestionnaire du Centre d'Accueil



MINISTRE DE L'INTERIEUR
FRANCAIS RAPATRIES D'INDOCHINE
CENTRE D'ACCUEIL DE SAINTE LIVRADE

Sainte-Livrade le 31 Mars 1959

n° 171 /SLD.

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

Monsieur le Lieutenant-Colonel
Commandant le Bureau de Recrutement
de PARIS - Caserne de Reuilly

PARIS 12 ème

REF. : V/Note n° 4.230/P/AIG/59.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que NGUYEN-VAN-SANG
Firmin Jean né le 25.9.1939 à SAIGON (Sud-Vietnam) est décédé le
11 Novembre 1941 à THANH-MY-TAY (Giadinh) Sud-Vietnam.

Monsieur NGUYEN VAN SANG Pierre, père de l'intéressé, vous
fera parvenir un certificat de décès. de son fils ./.



MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
SERVICE DES FRANÇAIS RAPATRIÉS D'INDOCHINE
CENTRE D'ACCUEIL DE SAINTE LIVRADE

Sainte-Livrade le 31 Mars 1959

N° 168 /SLD.

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

Monsieur le PREFET
Chef du Service
des Français rapatriés d'Indochine
Palais de Chaillot - Aile Passy

PARIS 16 ème

OBJET : Départ de Mr SANY Henri à PARIS/

REFER : V/Bordereau d'envoi n° 542/SFRI
du 26.3.59.

Monsieur SANY Henri quittera le Centre de Ste-Livrade le
Dimanche 5 Avril 1959 pour se rendre à PARIS, où il arrivera le
Lundi matin 6 Avril 59 ./.



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
SERVICE DES FRANÇAIS RAPATRIÉS D'INDOCHINE
CENTRE D'ACCUEIL DE SAINTE LIVRADE

Ste-Livrade le 28 Mars 1959

N° 167 /SLD.

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

Monsieur le PREFET
Chef du Service
des Français rapatriés d'Indochine
Palais de Chaillot - Aile Passy

PARIS 16 ème

OBJET : Avance sur solde à Mme PECONTAL
Pierrette, Infirmière au Centre.

REFER : V/Note n° 273/SFRI du 12.2.59.

Madame PECONTAL Pierrette, Infirmière au Centre d'Accueil
a remboursé ce jour, la somme de SOIXANTE MILLE FRANCS (60.000 F)
représentant l'avance sur solde que vous lui avez consentie pour les
mois de Janvier et Février 1959./.



Sainte-Livrade le 27 Mars 1959

N° 164 /SLD.

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

Monsieur le PREFET
Chef du Service
des Français rapatriés d'Indochine
Palais de Chaillot - Aile Passy

PARIS 16^{ème}

OBJET : Situation de la famille LEBON Paul.

REFER : V/Note n° 500/SPRI du 25.3.59.

Monsieur LEBON Paul est un déficient physique, atteint de sclérose pulmonaire et paludéen. Il est physiquement inapte à tout travail pénible.

Madame LEBON est malade depuis Janvier 59 souffrant d'une inflammation intestinale. Pendant les travaux saisonniers qui commencent en Juin, elle s'emploie, soit au ramassage de petits-pois et haricots-verts chez les agriculteurs des environs de Ste-Livrade, soit comme manoeuvre aux Ets SENCHOU à CASSENEUIL (L & G.)

Leur fille Marie, 14 ans, interne au Collège des Jeunes Filles à Villeneuve/Lot est titulaire d'une bourse nationale.

Monsieur LEBON Paul perçoit trimestriellement :

- depuis Avril 58 l'Aide Sociale aux infirmes soit = 8.580 F.
- depuis Juillet 58 l'Indemnité de Solidarité Nationale soit = 7.800 F
Actuellement Mr LEBON perçoit donc trimestriellement 16.380 F

Ce sont les seules ressources de cette famille qui vit très modestement.



H. TURBAN.

de l'Intérieur

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Service des Français Rapatriés d'Indochine

163/SLD.

26 Mars

9

Monsieur le PREFET
Chef du Service
des Français rapatriés d'Indochine
Palais de Chaillot - Aile Passy
PARIS 16^{ème}

- 1 Liste des Français rapatriés d'Indochine qui ont subi avec succès l'examen psychotechnique d'admission en F.P.A. Satisfaction à votre note n° 497/SPRI du 24 Mars 1959 ./.

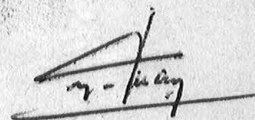


MINISTRE DE L'INTERIEUR
 SERVICE DES FRANCAIS RAPATRIES D'INDOCHINE
 CENTRE D'ACCUEIL DE SAINTE LIVRADE

LISTE DES FRANCAIS RAPATRIES D'INDOCHINE AYANT SUBI
 AVEC SUCCES L'EXAMEN PSYCHOTECHNIQUE D'ADMISSION EN F.P.A.

Noms & Prénoms	Date de naissance	Situation familiale	Date de la 1 ^{ère} inscription	Date de l'examen psychotechnique	spécialisation prévue	Observations
PIERRON Michel	:22.7.1941	: Célibataire : : Fils de M. : : PIERRON : : Louis	: 1. 10. 58	: 23. 10. 58	: Soudure	: Ancien cadet de la marine d'Indochine : Renvoyé le 29.10.57 par mesure disciplinaire du Centre d'Apprentissage de THIZY (Rhône)
LAMY Léon	:22.8.1939	: Célibataire : : fils de Mr : : LAMY Edmond	: 29.11.58	: 19.12.58	: Soudure	: Ancien cadet de la Marine en Indochine : Renvoyé le 29.10.57 par mesure disciplinaire du Centre d'Apprentissage de THIZY (Rhône).
TABORSKY Albert	:15. 6.41	: Célibataire : : Fils de M. : : TABORSKY : : Louis	: 16.10.58	: 18.11.58	: Réparation de : : Machines Agri- : : coles.	: Ancien enfant de Troupe à AUTUN. : Renvoyé en Juillet 58 de cette Ecole par mesure disciplinaire.

Ste-Livrade le 26 Mars 1959
 Le Gestionnaire du Centre d'Accueil



M. TURSAN.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
SERVICE DES FRANCAIS RAPATRIES D'INDOCHINE

N° 162/SLD.

Monsieur le PREFET
Chef du Service
des Français rapatriés d'Indochine
Palais de Chaillot - Aile Passy PARIS 16^e

- Lettre du 20.3.59 du Directeur du Groupe
Scolaire du Centre d'Accueil de Ste-Livrade
relative au paiement d'un duplicateur
" Polyjapy junior " sur les Fonds Barangé
1959

- Copie lettre n° 1.474-SLD du 21 Novembre
1958 adressée à Monsieur le Directeur du
Groupe Scolaire du Centre

1 Par lettre n° 3-FR du 30.1.59,
Monsieur le Préfet de Lot et Ga-
ronne a annoncé qu'il enverrait
toutes instructions utiles en vue
de l'utilisation du crédit Fonds
Barangé 1959.

1 Je vous serais reconnaissant
de vouloir bien me ~~faire~~ donner vos
instructions en vue du paiement de
ce duplicateur "Polyjapy junior"
livré au Groupe Scolaire du Centre
d'Accueil de Ste-Livrade.

2

Le Gestionnaire du Centre



de l'Intérieur

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Service des Français Rapatriés d'Indochine

25 Mars

9

161/SLD.

Monsieur le PREFET
Chef du Service
des Français rapatriés d'Indochine
Palais de Chaillot - Aile Passy
PARIS 16^{ème}

1 Copie de la Note n° 5.266/RR du 24 Mars 1959
de Monsieur le Régisseur de Recettes de la
Poudrerie Nationale de Bergerac (Dordogne)

OBJET : Prix de l'eau pota-
ble du Centre d'Hébergement
de GREYSSE (Dordogne)

Transmise pour votre
documentation et à toutes
fins utiles.

Le Gestionnaire du Centre



M. TURSAN

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Direction des Poudres

POUDRERIE NATIONALE DE BERGERAC
(Dordogne)

TELEPHONE { 660
(3 lignes) { 661
662

Gare : BERGERAC
(embranchement particulier)

C.C.P. 6702.10 BORDEAUX
pivert au nom du Régisseur
de Recettes de la
Poudrerie de Bergerac

-1-

L'Ingénieur en Chef Militaire BRISSAUD
Directeur de la Poudrerie Nationale de Bergerac

Monsieur le Délégué du SERVICE SOCIAL DU
DEPARTEMENT DES RELATIONS AVEC LES
ETATS-ASSOCIES - CENTRE D'ACCUEIL

SAINTE-LIVRADE
(L & G.)

Objet

Prix de l'eau potable.

N/Référence 5266/RR.

J'ai l'honneur de vous informer que les prestations d'eau potable
qui vous sont faites seront facturées sur la base de 16 F le m³, à compter
du 1er Mars 1959.

Pour le Directeur
Le Régisseur de Recettes,

signé : illisible.

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Sainte-Livrade le 25 Mars 1959
Le Gestionnaire du Centre



H. TURSAN.

154/SLD.

Monsieur le Profet
Chef de Service des Français Rapatriés
à Indochine

Palais de Chaillot - ALLE PASSY
PARIS 16^{ème}

1

Avis n° 34 du 23 Mars 1959 diffusé aux
Français rapatriés d'Indochine hébergés
au Centre et concernant les livrets d'Aide
Médicale

Transmis pour information.



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
SERVICE DES FRANÇAIS RAPATRIÉS D'INDOCHINE
CENTRE D'ACCUEIL DE SAINTE LIVRADE

Sainte-Livrade le 19 Mars 1959

N° 151/SLD.

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

Monsieur LE FAUCHEUR André
Douanier
Brigade de CHAUVILLIERS
par Indevillers (Doubs)

Monsieur,

Comme suite à votre lettre du 15 courant, j'ai l'honneur de vous faire connaître que vous devez adresser directement votre demande d'indemnité de réinstallation à Monsieur le Préfet - Chef du Service des Français rapatriés d'Indochine - Palais de Chaillot - Aile Passy - PARIS (16^{ème}) et en précisant dans votre requête la date exacte de votre départ définitif du Centre.

P.J. : 1 demande
et 1 déclaration
en retour.

J'estime que votre beau-frère hébergé au Centre pourrait se charger de vous faire délivrer un certificat de non imposition et de vous expédier vos bagages si vous pensez ne pouvoir vous rendre à Ste-Livrade pour vous en occuper.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués



M. TURSAN.

MINISTRE DE L'INTERIEUR
SERVICE DES FRANCAIS REPATRIES D'INDOCHINE
CENTRE D'ACCUEIL DE SAINTE LIVRADE

Sainte-Livrade le 18 Mars 1959

N° 150/SLD.

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

Madame la Supérieure
du Pensionnat St-Louis de Gonzague

à COLLAYRAC

(L. & G.)

OBJET : Vacances de Pâques

Madame la Supérieure,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la camionnette
du Centre sera à COLLAYRAC le Samedi 21 Mars 1959 à 14 h 30 pour
prendre les garçons placés dans votre pensionnat.

Veillez agréer, Madame la Supérieure, l'expression de
mes sentiments respectueux.



M. TURSAN

MINISTRE DE L'INTERIEUR
SERVICE DES FRANCAIS REPATRIES D'INDOCHINE
CENTRE D'ACCUEIL DE SAINTE LIVRADE

Sainte-Livrade le 18 Mars 1959

N° 149/SLD.

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

Madame la Supérieure
de l'Ecole Ste-Geneviève
à ASTAFFORT
(L. & G.)

OBJET: Vacances de Pâques.

Madame la Supérieure,

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'en raison des vacances de Pâques la camionnette du Centre fera deux voyages à ASTAFFORT le Samedi 21.3.59 pour transporter au Centre les enfants placés dans votre pensionnat et d'après l'horaire suivant :

1er voyage : arrivée à ASTAFFORT : 9 h

Noms des élèves transportées:

NGUYEN VAN SANG Valentine, NGUYEN VAN SANG Germaine, NGUYEN VAN SANG Thérèse, NGUYEN VAN SANG Lucie, NGUYEN VAN SANG Georgette, LOMET Rosaline, EREMBERT Chantal, MOREAU Cécile, BE Delphine, BE Dénise.

2è Voyage : arrivée à ASTAFFORT : 11 h

Transport : le reste des élèves.

Veillez agréer, Madame la Supérieure, l'expression de mes sentiments respectueux.



M. FURSAN.

MINISTRE DE L'INTERIEUR
SERVICE DES FRANCAIS RAPATRIES D'INDOCHINE
CENTRE D'ACCUEIL DE SAINTE LIVRADE

Sainte-Livrade le 18 Mars 1959

N° 148/SLD.

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

Madame la Supérieure

Maison " Louise de Marillac "

TONNEINS (L & G.)

Madame la Supérieure,

Comme suite à votre lettre du 14 courant, j'ai l'honneur de vous faire connaître que la camionnette du Centre sera à TONNEINS le Samedi 21.3.59 à 16 h 30 pour prendre les fillettes internes à votre pensionnat.

Veuillez agréer, Madame la Supérieure, l'expression de mes sentiments respectueux.



M. TURSAN.

MINISTRE DE L'INTERIEUR
SERVICE DES FRANÇAIS RAPATRIÉS D'INDOCHINE
CENTRE D'ACCUEIL DE SAINTE LIVRADE

Sainte-Livrade le 18 Mars 1959

N° 147/SLD.

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

Monsieur le Directeur de la Caisse Mutuelle
d'Assurances Sociales et Agricoles
177 Boulevard Carnot

A G E N

(Lot & Gar.)

REFERENCE: V/Lettres n° 1.1789 du 10.3.58 (en retour)
et A. 1876 du 13.3.59

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser les fiches individuelles
d'état-civil concernant:

TRAN. Thi-Nghien épouse SASSI
MAZEL née TRAN THI VE
MOUTOUH Marguerite
THI CA épouse COSTA Ernest
VU THI JOAN épouse LINGUET
JOLIVET Louise
LY THI NGHIA épouse BONNIERE
TRINH THI THAI Vve CLAIN
BILLAULT Suzanne
LE THI HUONG Vve REVUE
NGUYEN THI NGUYET épouse FURTOSH
et MAGNIN Emile

Madame LE DUC née LE FAUCHEUR a quitté définitivement le Centre le
29.1.58 pour se fixer à MARSEILLE.

Madame LE BO née PHU Régine est hébergée au Centre d'Accueil
des Français Rapatriés d'Indochine à BIAS (Lot et Garonne)

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes
sentiments distingués.



MINISTERE DE L'INTERIEUR
SERVICE DES FRANCAIS RAPATRIES D'INDOCHINE
CENTRE D'ACCUEIL DE SAINTE LIVRADE

Sainte-Livrade le 17 Mars 1959.

N° 146/SLD.

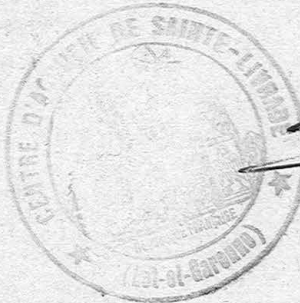
Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

Monsieur le PREFET
Chef du Service
des Français rapatriés d'Indochine
Palais de Chaillot - Aile Passy
PARIS 16 ème

REFERENCE : V/Note n° 344/SFRI
du 24.2.59.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, copie de la réponse de Monsieur le Chef de Bataillon HAON, Chef de l'Arrondissement des Travaux de BORDEAUX-GARONNE, concernant l'achèvement des travaux d'empierrement et de goudronnage de l'allée et du rond-point centraux du Centre.



H. Tursan
H. TURSAN.

Sainte-Livrade le 17 Mars 1959

N° 145/SLD.

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

Monsieur PAQUET
Brasserie - Restaurant Chinois "La PAGODE"
Route de Paris

SAINTE-SYMPHORIEN
près de Tours
(Indre-et-Loire)

Cher Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre du 4 courant ainsi que le mot de Monsieur BRETONNIERE DE CHECQUE.

Madame Vve HAZEL qui travaillait à BORDEAUX est actuellement employée chez un châtelain dans la Région de Fumel (Lot et Garonne), emploi qu'elle occupait avant son départ à Bordeaux.

Madame APOSTOLI, en instance de divorce, désire rester au Centre pour s'occuper de ses affaires familiales.

J'ai contacté et sans succès deux autres personnes en leur proposant l'emploi que vous offrez. Je puis vous certifier, connaissant bien nos Rapatriés, que celles-ci se font un point d'honneur à ne pas accepter des emplois de gens de maison.

Croyez Cher Monsieur que je regrette vivement ainsi que pour Monsieur BRETONNIERE DE CHECQUE à qui j'aurai été heureux de donner satisfaction, de ne pouvoir vous procurer la main d'oeuvre que vous désirez.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués./.



Sainte-Livrade le 16 Mars 1959

N° 144 / SLD.

-1-

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

Monsieur le PREFET
Chef du Service
des Français rapatriés d'Indochine
Palais de Chaillot - Aile Passy
PARIS 16^{ème}

REFERENCE : V/Note n° 459/SFRI
du 12.3.1959.

Madame HUBERT François femme de ménage au Groupe Scolaire du Centre et ses collègues perçoivent à partir du 1er Février 59 le salaire horaire de 124 F 75.

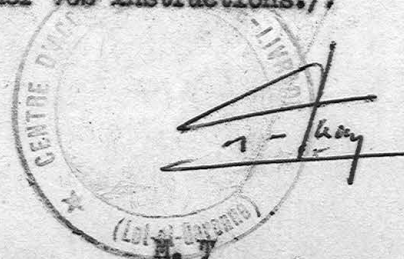
Antérieurement au mois d'Avril 58 le salaire horaire des femmes de ménage employées au Centre était payé au taux de 105 F. Depuis Avril 58, Monsieur BRETONNIERE DE CHECQUE, Directeur du Centre, a augmenté ce salaire horaire en se basant sur le pourcentage d'augmentation du S.M.I.G. des employés du Centre à salaire mensuel.

L'augmentation du taux horaire qui a été appliquée aux femmes de ménage, suivant ce pourcentage est :

AVRIL 58	Augmentation	9,50%	=	115 F
JUIN 58	-	3 %	=	118 F 45
FEVRIER 59	-	4 %	=	124 F 75

Il est exact que le salaire horaire basé sur le S.M.I.G. pour le Lot et Garonne (Zone 1) et à compter du 1er Février 59 est de 145 F 6

Je pense que le salaire horaire payé aux femmes de ménage est suffisant vu les avantages en nature qu'elles bénéficient, mais si vous estimez que le taux horaire du S.M.I.G. doit être respecté, je vous demande de bien vouloir me donner vos instructions.



Sainte-Livrade le 14 Mars 1959

n° 142 /SLD.

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

Monsieur le PREFET
Chef du Service
des Français Rapatriés d'Indochine
Palais de Chaillot - Aile Passy
PARIS 16^{ème}

REFER : V/note n° 465/SFRI
du 12.3.59

OBJET : Affectation d'un logement
à M. SAMY Félix.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'actuellement Monsieur SAMY Félix est logé dans un appartement de 4 pièces chez sa belle-mère Madame APOSTOLI Georges, mère de 2 jeunes filles placées au Centre d'apprentissage de NERAC, lesquelles viendront chez leur mère pour les vacances de Pâques.

Je vous demande donc de bien vouloir me donner des instructions complémentaires, en vous rendant compte que Monsieur SAMY Félix vit en mauvaise intelligence avec sa belle-mère et qu'il désire vivre seul avec son épouse et ses 4 enfants.



M. TURSAN.

Sainte-Livrade le 9 Mars 1959

N° 139/SLD.

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

Monsieur LE FAUCHEUR André
Douanier
Brigade de CHAUVILLIERS
par Indevilléans
(Doubs)

Monsieur,

Comme suite à votre lettre du 6 courant, j'ai l'honneur de vous faire connaître que pour pouvoir prétendre à une indemnité de réinstallation vous devez adresser une demande à Monsieur le Préfet Chef du Service des Français Rapatriés d'Indochine - Palais de Chaillot - Paris - sous mon couvert et en précisant la date exacte du départ du Centre et le lieu où vous désirez vous fixer.

Vous joindrez à cette demande :

- Une attestation de non imposition délivrée par Monsieur le Percepteur de Ste-Livrade
- Une déclaration sur l'honneur de modèle ci-joint.

Madame l'Assistante Sociale du Centre, vous demande de bien vouloir lui faire savoir si un carnet de maternité a été délivré à votre épouse lors de sa grossesse en 1957 pour lui permettre d'intervenir au sujet de l'avis que vous avez reçu du Ministère des Finances.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.



MINISTERE DE L'INTERIEUR
SERVICE DES FRANCAIS RAPATRIES D'INDOCHINE
CENTRE D'ACCUEIL DE SAINTE LIVRADE

Sainte-Livrade le 6 Mars 1959

N° 137/SLD.

Le Gestionnaire du Centre

à

Monsieur le Préfet
Chef du Service
des Français Rapatriés d'Indochine
Palais de Chaillot - Aile Passy

- PARIS 16^{ème} -

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur MARTIN Guy
hébergé au Centre, Bâtiment L - Logement n° 7 a fait installer ce jour,
un poste de télévision à son domicile.



M. TURSAN.

Sainte-Livrade le 5 Mars 1959

N° 135 /SLD.

Le Gestionnaire du Centre

à

Monsieur le Préfet
Chef du Service
des Français Rapatriés d'Indochine
Palais de Chaillot - Aile Passy
- PARIS 16^{ème} -

OBJET : Secours tenant lieu
d'allocation de chômage.

En vous adressant ci-joint, une fiche de renseignements concernant Madame LE VAN NHAN, Messieurs APOSTOLI Raymond et APOSTOLI Georges et en me référant à la note n° 2132/SO-D5 du 25 Octobre 1957, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir me faire connaître si Madame LE VAN NHAN peut encore prétendre au secours (majoration et salaire unique) tenant d'allocation de chômage qui lui était attribué./.



de l'Intérieur

Service des Français Rapatriés d'Indochine

4 Mars

9

134 /SLD.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES
de Lot et Garonne 47-1
49, rue Montesquieu
AGEN

† Bulletin de présence mois de Février 1959
1 LAMONTAGNE Emilie n° 22.652
1 LATARGERE Aline n° 25.399
1 PHAM NGOC DUY n° 21.574
1 WEISS Michel n° 21.372

4



Le Gestionnaire du Centre

M. TURSAN.

Sainte-Livrade le 3 Mars 1959

N° 133/SLD.

Le Gestionnaire du Centre

à

Monsieur le Directeur de l'Office Technique
du Bâtiment
Avenue du Général-Leclerc
SAINTE-LAURENT-DU-VAR
(Var)

Monsieur le Directeur ,

Comme suite à votre lettre du 27.2.59, j'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur OGGERI Virgile, rapatriés d'Indochine est la seule personne ayant des dommages de guerre immobiliers importants dont le dossier lui a été notifié.

L'intéressé a pris connaissance de la correspondance que vous m'avez adressée. Il serait utile que vous lui écriviez à l'adresse suivante : Bâtiment : 1
Logement n° 4 - Centre d'Accueil des Rapatriés d'Indochine - STE-LIVRADE/LOT (LA 6

Veuillez agréer, Monsieur l'expression de mes sentiments distingués.



MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
SERVICE DES FRANÇAIS RAPATRIÉS D'INDOCHINE
CENTRE DE SAINTE LIVRADE

Sainte-Livrade le 3 Mars 1959

n° 131/SLD.

RECOMMANDÉ

Le Gestionnaire du Centre

à

à Monsieur le Directeur de la Caisse Primaire
de Sécurité Sociale
6, rue Chaudordy

- ABEN -

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un mandat-lettre de 88.145 Francs, montant des cotisations du mois de Février 1959, et solde représentant 2,25 % des cotisations allocations familiales pour Janvier n'ayant cotisé que 12 % au lieu de 14,25 % pour le Personnel employé au Centre ainsi que le Bârdereau de versement des cotisations.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.



XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

SERVICE DES FRANCAIS RAPATRIES D'INDOCHINE

N° 129/SLD.

Monsieur le Préfet
Chef du Service
des Français Rapatriés d'Indochine
Palais de Chaillot - Aile Passy - PARIS 16^e

- Relevé des dépenses de Février 1959 2
- Compte d'emploi des avances consenties
au Centre 2
- Mémoire explicatif 2
- Factures et pièces justificatives des
dépenses 26
- ~~Etat des mouvements du Centre~~

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Le Gestionnaire du Centre

M. TURSAN.

Sainte-Livrade le 2 Mars 1959

N° 125/SLD.

Le Gestionnaire du Centre

à

Monsieur le Préfet
Chef du Service
des Français Rapatriés d'Indochine
Palais de Chaillot - Aile Passy
- PARIS 16^{ème} -

OBJET : Situation SIMON-SOUNDIRA Sreyapatti.

R E F : V/Note 374/SFRI du 24.2.1959.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'un dossier d'aide sociale aux infirmes ou invalides concernant Monsieur SIMON-SOUNDIRA Sreyapatti a été déposé à la Mairie de Ste-Livrade-s-Lot le 22 Octobre 1958 et qu'aucune suite n'a encore été donnée à cette demande d'aide sociale aux infirmes.

Le pourcentage d'invalidité reconnu à l'intéressé est de 75 %.



Sainte-Livrade le 28 Février 1959

N° 123/SLD.

Le Gestionnaire du Centre

à

Monsieur le Préfet
Chef du Service
des Français Rapatriés d'Indochine
Palais de Chaillot - Aile Passy

- PARIS 16^{ème} -

- T R A N S M I S S I O N -

Monsieur CANTAU Louis est employé depuis le 15 Avril 1958 en qualité de manoeuvre de force à l'Institution des Invalides à PARIS. Il est marié et père de six enfants âgés respectivement de 21, 20, 18, 12, 10 et 6 ans.

Monsieur CANTAU Louis mérite qu'on lui accorde une indemnité de réinstallation substantielle.

Ci-joint un état de cession gratuite, en 4 exemplaires, pour approbation.



M. TURSAN.

Sainte-Livrade le 27 Février 1959

N° 122/S.L.D.

LE GESTIONNAIRE DU CENTRE

à

Monsieur le CHEF de BATAILLON HAOH
Chef d'Arrondissement des Travaux
de Bordeaux-Garonne
7, rue Garcol,
- BORDEAUX -

OBJET : Utilisation des crédits affectés en 1958
au Centre de Ste-Livrade-s-Lot.

REFER : V/Note n° 124/BK-G du 18.2.59.

P.J. : 1 plan.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint copie de la note
n° 344/SFRI du 24.2.59 de Monsieur le Préfet Chef du Service des Français
Rapatrésés d'Indochine à Paris concernant l'utilisation du reliquat des
crédits de 924.000 F à l'exécution de travaux de revêtement de certaines
voies d'accès au Centre.

Je vous demande de bien vouloir me faire connaître si le projet
proposé par PARIS, de goudronnage de la voie principale desservant les
deux terrains centraux et le groupe scolaire peut-être exécuté avec le
reliquat de 924.000 F, afin de me permettre d'en informer mon Département.



Sainte-Livrade le 26 Février 1959

N° 120/SLD.

Le Gestionnaire du Centre

à

Monsieur le Chef du Service Administratif
du Ministère de la France d'Outre-Mer
Délégué du Service des Affaires Sociales

111, rue de l'Evêché

- MARSEILLE -

OBJET : Dossier de Mme VU-THI-THUOC.

REF. : V/Note n° 1201 du 25.2.59

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, copie de la
fiche d'enquête-sociale de Mademoiselle CLEMENCOT Marie, fille de
Madame VU-THI-THUOC.

Nous ne possédons pas de dossier au nom de VU-THI-THUOC.

Mademoiselle CLEMENCOT Marie a épousé le 27.12.58 Monsieur
LEGRAND Jacques, militaire de carrière. Vous trouverez ci-joint copie
de ma note n° 2/SLD du 2.1.59 adressée à Monsieur le Chef du B.R.I. à
Paris.



M. TURSAN.

Sainte-Livrade le 24 Février 1959

Le Gestionnaire du Centre

à

Monsieur le Préfet
Chef du Service
des Français Rapatriés d'Indochine
Palais de Chaillot - Aile Passy

- PARIS 16^{ème} -

Objet :

Décès de Mlle DE COSTA Angèle.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Mademoi-
selle DE COSTA Angèle , née le 5.7.1883 est décédée le 23 Février
1959 à l'hospice de CASSENEUIL (Lot et Garonne).



M. Tursan
M. TURSAN.

Sainte-Livrade le 19 Février 1959

N° 113 / SLD

+

Le Gestionnaire du Centre

à

Monsieur le Préfet
Chef du Service
des Français Rapatriés d'Indochine
Palais de Chaillot - Aile Passy
- PARIS 16^{ème} -

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, en communication, la note n° 124/EL-G du 18.2.59 de Monsieur le Chef de Bataillon HAON, Chef de l'Arrondissement des Travaux de Bordeaux-Gironde, en vous demandant de bien vouloir me faire connaître votre décision concernant cette nouvelle tranche de revêtement bituminé de voies.

J'émetts un avis favorable à ces travaux, la voie d'accès ^{doit} devant être bituminée, celle-ci étant en très mauvais état./.



M. TURSAN.

Copie pour information
à Mr l'Inspecteur des Centres de
Français Rapatriés d'Indochine
dans le Sud-Ouest.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
SERVICE DES FRANCAIS RAPATRIES D'INDOCHINE

112
N° 102/SLD.

Monsieur le Préfet
Chef du Service
des Français Rapatriés d'Indochine
Palais de Chaillot - Aile Passy PARIS 16^e

Inventaire général au 1er Janvier 1959

2

Référence votre bordereau
d'envoi n° 62/BRI du 15.1.1959.

Gestionnaire
~~XXXXXXXX~~

M. TURSAN.

Sainte-Livrade le 18 Février 1959

N° 111/SLD.

Le Gestionnaire du Centre

à

Monsieur le Préfet
Chef du Service
des Français Rapatriés d'Indochine
Palais de Chaillot - Aile Passy
- PARIS 16 ème -

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur
LOMET Bernard qui vivait à Marseille depuis le 3.11.58 avec sa
maitresse Madame Vve RENIE, est de retour au Centre depuis le 11
Février 1959./.



Sainte-Livrade le 16 Février 1959

Ni 110/SLD

Le Gestionnaire du Centre

Monsieur le Préfet
Chef du Service
des Français Rapatriés d'Indochine
Palais de Chaillot - Aile Passy

- PARIS 16 ème -

Messieurs SAMY Félix et COSTA Ernest me demandent l'affectation d'un logement dont ils vous ont entretenu lors de votre visite au Centre le 27 Janvier 1959.

Je sollicite vos instructions à ce sujet.

Monsieur SAMY Félix et sa famille (4 personnes) sont actuellement hébergés dans un logement de 4 pièces chez Mr APOSTOLI Georges , marié et père de 3 enfants (Henriette 19 ans , Victor 17 ans et Marcel 15 ans).

Les 3 enfants sont absents du Centre, Victor travaille à Paris au Service des P.T.T. Henriette et Marcelle sont placées au Centre d'Apprentissage de Nérac.

Mr et Mme APOSTOLI Georges sont en instance de divorce, le mari vivant au Centre en concubinage avec Mme LE VAN NHAN François.

Mr et Mme COSTA Ernest sont hébergés dans un logement de 4 pièces chez Mr BURLAUD Georges, marié et père de 4 enfants. Mr BURLAUD travaille actuellement à la S.N.O.A. à Courbevoie (Seine).



Sainte-Livrade le 16 Février 1959

N° 109/SLD.

Le Gestionnaire du Centre

à

Monsieur le PREFET
Chef du Service
des Français Rapatriés d'Indochine
Palais de Chaillot - Aile Passy

- PARIS 16^{ème} -

OBJET: Secours attribué
aux Chefs de famille qui
sont admis en F.P.A.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur CUVE
Henri est admis à suivre un stage en F.P.A. (Section : soudure à l'arc)
L'intéressé est convoqué le 9 Mars 1959 à Bègles (Gironde) pour commen-
cer son stage.

Je vous demande si le secours de 30.000 F accordé aux sta-
giaires en F.P.A., prévu par la Décision n° 453 du 6 Juin 1956 et trans-
mise par votre note n° 1605/SO/D5 du 29 Août 1956 peut être attribué à
Monsieur CUVE Henri.



Nota : Monsieur CUVE Henri né le 20.8.1924
à Hadong (Nord Vietnam) est marié et
père de sept enfants âgés respectivement
de 14, 12, 10, 7, 6, 4 et 2 ans.

MINISTERE DE L'INTERIEUR
AGENCE DES FRANCAIS RAPATRIES D'INDOCHINE
CENTRE DE SAINTE LIVRADE

Sainte-Livrade le 13 Février 1959

n° 106/SLD

Le Gestionnaire du Centre

à Monsieur le Préfet
Chef du Centre d'Orientation pour les
Français rentrant du Maroc de Tunisie
et d'Indochine

74 , Boulevard Gouvion St-Cyr

PARIS 17 ème

OBJET: Fête du Têt du 8.2.59

J'ai l'honneur de vous adresser , ci-joint ,
trois photographies prises au cours du goûter servi aux
jeunes enfants du Centre le Dimanche 8.2.59 après-midi.



M. TURSAN.

Sainte-Livrade le 11 Février 1959

n° 105/SLD.

Le Gestionnaire du Centre

à Madame La Directrice
du Centre d'Apprentissage
des Jeunes Filles

rue Lamouroux

- AGEN -

Madame ,

Comme suite à votre demande téléphonique de ce jour,
veuillez trouver ci-joint , une fiche individuelle d'état-civil
au nom de MACHECOURT Louise, Jeanne, Denise.

Veuillez agréer , Madame , mes respectueux hommages.



Sainte-Livrade le 10 Février 1959

N° 103/S.L.D.

Le Gestionnaire du Centre

à Monsieur le PRÉFET
Chef du Centre d'Orientation pour les Français
rentrant du Maroc, de Tunisie et d'Indochine.
74, Boulevard Gouvion St-Cyr

PARIS

OBJET : Fête du Têt du 8.2.59
REF. : V/Note 975/CO/SA/Fin/Ind.

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'une copie du message que vous avez adressé à l'occasion de la fête du Têt aux Français Rapatriés d'Indochine, a été remise à chaque Chef de famille hébergé au Centre.

Votre message a été bien accueilli par les Français Rapatriés d'Indochine et commenté très favorablement.

Le goûter que vous avez offert aux jeunes enfants a été servi à cinq cents d'entre eux environ.

Vous voudrez bien trouver ci-joint un relevé des dépenses et les factures concernant les achats effectués.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments respectueux et très dévoués.



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
 SERVICE DES FRANÇAIS RAPATRIÉS D'INDOCHINE
 CENTRE DE SAINTE LIVRADE

RELEVÉ DE DÉPENSES
 AFFÉRENTES AU GOUTER OFFERT AUX ENFANTS
 LE DIMANCHE APRES MIDI 8.2.59

	<u>Crédit</u>	<u>Débit</u>
S/ordre de M.le Préfet SIRVENT	200.000.-	
Payé Facture Pâtisserie Bonzon		24.000.-
Payé Facture Pâtisserie Bouzat		21.000.-
Payé Facture Epicerie Hénon		58.150.-
Payé Facture Louis Huguet		23.830.-
Payé Facture Printania		50.000.-
Payé Facture Saint-Denis		3.000
	<hr/>	<hr/>
Totaux :	200.000.-	179.980.-
Report des dépenses :	179.980.-	
	<hr/>	
Reste :	20.020.-	
	<hr/> <hr/>	

Je vous demande de me donner des instructions concernant la somme de 20.020 qui reste.

Sainte-Livrade le 10 Février 1959

Le Gestionnaire



M. TURSAN.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
SERVICE DES FRANÇAIS RAPATRIÉS D'INDOCHINE
CENTRE DE SAINTE LIVRADE

Sainte-Livrade le 6 Février 1959

N° 102/SLD

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

Monsieur le Chef du Centre Régional de Paiement
de l'Armée de Terre

Caserne Xaintrailles

BORDEAUX

Monsieur le Chef de Centre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur
KISS Bela a débarqué à Marseille le 20. 8.57 et arrivé à 22.8.57
au Centre d'Accueil des Rapatriés d'Indochine de Ste-Livrade.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes
sentiments distingués.



M. TURSAN.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
SERVICE DES FRANÇAIS RAPATRIÉS D'INDOCHINE
CENTRE DE SAINTE LIVRADE

Sainte Livrade le 4 Février 1959

N° 100/SLD.

Le Gestionnaire du Centre

à

Mademoiselle LAPORTE
Assistante Sociale Chef
Service des Français Rapatriés d'Indochine
Palais de Chaillot - Aile Passy
- PARIS 16 ème -

Comme suite à votre accord téléphonique j'ai l'honneur de vous
présenter Monsieur HERMITTE Louis qui désire être hébergé au Centre
d'Accueil de la Croix-Rouge , 107 Quai de Valmy ./.



3 Février

9

P.11

N° 99 /SLD.

Monsieur MOREAU
Service des Français Rapatriés d'Indochine
Palais de Chaillot - Aile Passy

- PARIS 16 ème -

Comme suite à votre demande téléphonique j'ai l'honneur de
vous faire connaître que Monsieur DUMAS , Entrepreneur à Ste-Livrade-s-
Lot a placé le 8 Janvier 1959 la nappe de laine de verre au grenier
du Bâtiment P ou n° 28.



Sainte-Livrade le 3 Février 1959

N° 98 /SLD.

Le Gestionnaire du Centre

à

Monsieur le PREFET
Chef du Service
des Français Rapatriés d'Indochine
Palais de Chaillot - Aile Passy
- PARIS 16^{ème} -

REFERENCE: Votre Note n° 104/BRI du
21.1.59 et ma transmission
n° 1619/SLD du 29.12.58.

Madame SAMY Pierre réclame le récépissé qui était
joint à sa demande de remboursement des frais de transport de
bagages ./.



M. TURSAN.

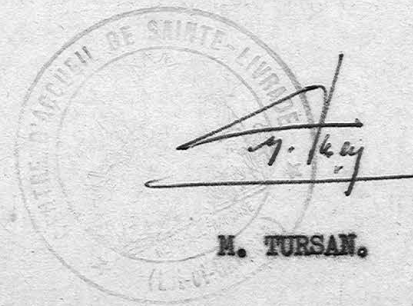
n° 97 /SLD.

Monsieur le Préfet
Chef du Service
des Français Rapatriés d'Indochine
Palais de Chaillot - Aile Passy PARIS 16^{ème}

- Relevé des dépenses (mois de Janvier 1959) 2
- Compte d'emploi des avances consenties
au Centre 2
- Mémoire explicatif 2
- Factures et pièces justificatives des
dépenses 49
- Etat des mouvements du Centre 2

57

p.i.



M. TURSAN.

DE L'UNIVERSITE
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

2 Février

9

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

SERVICE DES FRANCAIS

Monsieur le Directeur de la Caisse Primaire
de Sécurité Sociale
6, rue Chaudordy

N° 96 /SLD.

- A G E N -

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un mandat-lettre
de 79.020 Francs représentant le montant des cotisations du mois
de Janvier 1959 pour le Personnel employé au Centre ainsi que le
Bordereau de versement des cotisations.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma
considération distinguée.

Le Directeur p.i.



TURSAN M.

p.i.

n° 95 /SLD.

Monsieur le Préfet
Chef du Service
des Français Rapatriés d'Indochine
Palais de Chaillot - Aile Passy
- PARIS 16ème -

Objet : Centre d'Hébergement
de GREYSSE (Dordogne)

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'à la suite de comptes rendus de Monsieur RENOIR Nicolas , Gardien surveillant du Centre de GREYSSE et de la lettre du 28.1.59 de Monsieur le Capitaine GUIGNARD , Chef de l'Arrondissement du Génie de Périgueux , dont ci-joint copie , je me suis rendu le Samedi 31 Janvier 59 au Centre de GREYSSE près Bergerac , pour effectuer une enquête sur les agissements de certains rapatriés civils du Centre.

A la suite de cette enquête , qui confirme les faits reprochés , j'ai déposé une plainte à la Gendarmerie de Bergerac dont dépend la Commune et le Centre de GREYSSE , contre inconnus pour détérioration et vol de matériel appartenant à l'Etat et en agissant au nom du Ministère de l'Intérieur.

La Gendarmerie de Bergerac va faire une enquête et je serai entendu par elle en temps opportun.



Service des Français

Monsieur le Préfet
Chef du Service
des Français Rapatriés d'Indochine
Palais de Chaillot - Aile Passy

n° 87 /SLD.

→ PARIS 16^{ème} ←

Objet: Domages de Guerre de feu HENRI.

Objet: Votre note n° 127/SFRI du 23.1.59.

Madame Veuve HENRI a chargé Maître MOLINIE, Notaire à Ste-Livrade, de la succession concernant les dommages de guerre de feu HENRI. Ce notaire a proposé à Mme Vve HENRI de vendre les dommages de guerre. Mme Vve HENRI a refusé cette offre et depuis ce refus cette succession est en suspens.

Vous trouverez ci-après l'adresse des enfants, successeurs de feu HENRI :

- Mme VERDICCHIO née Alice HENRI - domiciliée 5 rue Général Chauzy Colonne Roudon - BONE (Algérie)
- Mr HENRI, Jean Louis Jacob, marié, domicilié : P.T.F. RIVILLE-les-ROUEN (Seine Maritime)
- le jeune HENRI Laurent né le 11.3.1950 à Saigon (Sud-Vietnam) hébergé au Centre avec sa mère, est hébergé actuellement en pension à l'orphelinat de COLLETRAC (Lot et Garonne).

Le secours exceptionnel de 10.000 F que vous avez attribué à Madame Vve HENRI, lui a été remis le 27.1.59./.

Le Directeur du Centre p.i.



M. TURSAN.

25 Janvier

9

p.i.

Monsieur PAGNI
Chef de Cabinet
Secrétariat Général de la Marine Marchande
5 Place Fontenoy
- PARIS 7^{ème} -

n° 77 /SLD.

Cher Monsieur ,

J'ai l'honneur de vous présenter Messieurs VILMONT François,
VINCENT André et AÏME Louis qui désirent trouver un emploi à Paris.

Ces Messieurs vous seraient très reconnaissants si vous
pouviez les aider à leur trouver du travail.

Avec tous mes remerciements,

Veuillez agréer , Cher Monsieur , l'expression de mes
sentiments distingués.



XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX
SERVICE DES FRANÇAIS

p.i.

ademoiselle LAPORTE
Assistante Sociale Chef
Service des Français Rapatriés d'Indochine
Palais de Chaillot
Aile Passy

N° 76 /SLD.

- PARIS 16 ème -

Comme suite à notre conversation téléphonique du 22.1.59 ,
j'ai l'honneur de vous présenter Messieurs :

- VILMONT François
- VINCENT André
- AYNE Louis

qui demandent à être hébergés au 107 Quai de Valmy ./.



XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

SERVICE DES FRANCAIS

p.i.

Monsieur le Préfet, Chef du Service
des Français Rapatriés d'Indochine

Palais de Chaillot
Aile Passy

- PARIS 16^{ème} -

n° 75 /SLD.

OBJET : Attribution du secours de chômage
à Madame RUBILLAIS Clotilde.

REFER : V/Note n° 108-SFRI du 21.1.59.

J'ai l'honneur de vous communiquer l'adresse des quatre
enfants majeurs de Madame RUBILLAIS Clotilde :

- Caporal-Chef RUBILLET Roger (orthographe du nom exacte)
Camp LE COQ à FREJUS (Var)
(célibataire - 35 ans)

- - Sergent de l'Aviation RUBILLAIS Pierre
Suit actuellement un stage de perfectionnement aux U.S.A.
Domicile de l'épouse: 56 avenue Frédéric Mistral ORANGE (Vaucluse)
(marié - sans enfant - 25 ans)

- Soldat RUBILLAIS Jean
2^{ème} B.T.O.M. - 1^{ère} Compagnie
Caserne Sully
NOGENT LE ROTROU - (Eure et Loir)
(célibataire - 21 ans)

- Madame BATCHEVITCH née RUBILLAIS M^onique - 20 ans - mère de 2 enfants
Domiciliée chez Mme ROLLAND
Vallon Beau Séjour - Ste Anne - TOULON (Var)

Monsieur BATCHEVITCH aurait rengagé dans l'Armée et serait Caporal-
Chef. - Madame RUBILLAIS Mère, ignore l'adresse de son gendre.



TURSAN M.

n° 73 /SLD.

Monsieur le Directeur Départemental
du Travail et de la Main d'Oeuvre de
Lot et Garonne
Cité Administrative Lacuée

- AGEN -

Monsieur le Directeur ,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur GRAS Paul qui était employé depuis 1957 comme manutentionnaire aux Etablissements Saint-Frères , 66 Boulevard de Strasbourg à MARSEILLE a quitté volontairement son emploi le 24 Octobre 1958.

Monsieur GRAS Paul est de retour au Centre de Ste-Livrade depuis le 14 Janvier 1959.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur , l'expression de mes sentiments distingués.

Le Directeur p.i. du Centre



22 Janvier 9

n° 72 /SLD.

Madame l'Assistante Sociale
Château de Sévignacq
(Basses Pyrénées)

Madame ,

Monsieur SASSI Charles , Chauffeur au Centre , est chargé de ramener à Sainte-Livrade-s-Lot, les enfants BOCCHECIAMPE François, ALFRED Camille et FANTON D'ANDON Mireille , qui ont été placés le 15 Septembre 1958 dans votre Etablissement.

Madame BOCCHECIAMPE accompagnera les enfants.

Veillez agréer, Madame , mes respectueux hommages.

Le Directeur p.i. du Centre



21 Janvier

9

n° 67 /SLD.

Monsieur le Chef du Bureau des Rapatriés
d'Indochine

Palais de Chaillot - Aile Passey

- PARIS 16ème -

TRANSMISSION

Madame MARCILESI Jeanne , mérite une mesure de bienveillance de
votre part.

Vous trouverez ci-joint , copie du certificat médical en date du
3.11.58 du Médecin du Travail concernant l'intéressée.

Le Directeur p.i. du Centre



M. TURSAN.

n° 63 /SLD.

Monsieur PAGNI
Chef de Cabinet
Secrétariat Général de la Marine Marchande
3 Place Fontenoy
- PARIS 7 ème -

Cher Monsieur :

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le curriculum-vitae de Madame APOSTOLI Georges dont je vous ai entretenu par téléphone le 21.1.59.

Madame APOSTOLI désire travailler à PARIS , comme manoeuvre d'usine. L'intéressée se trouve actuellement dans une situation pécuniaire difficile, son mari qui vit en concubinage au Centre avec une rapatriée, ne lui donne aucun argent depuis plus d'un an.

En vous remerciant de ce que vous pourrez faire pour cette personne, veuillez agréer, Cher Monsieur , l'expression de mes sentiments distingués./.

Le Directeur p.i. du Centre



TURSAN M.

CURRICULUM-VITAE

concernant Madame APOSTOLI Georges

Née le 27.8.1918 à Nam-Dinh (Nord-Vietnam) d'origine Vietnamiennne , de nationalité Française par mariage - Mariée à APOSTOLI Georges , Rapatrié d'Indochine mère de trois enfants.

Arrivée au Centre d'Accueil de Ste-Livrade le 14.8.56.

EMPLOIS OCCUPES

En 1957 et 58 employée comme ouvrière d'usine aux Etablissements SENCHOU à Casseneuil (L. & G.) et DUSSEAU à Villeneuve/lot.

Emploi saisonnier environ 4 mois dans l'Année.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Ses trois enfants sont placés . Un garçon Victor 19 ans , travaille aux Etablissements MOREL à FLEURY-s-Andelle (Eure) depuis Juillet 57. Deux filles Hentiette , 20 ans et Marcelle 15 ans placées au Centre d'apprentissage de NERAC (L & G.)

17 Janvier 9

Monsieur PAGNI
Chef de Cabinet
Secrétariat de la Marine Marchande

n° 53 /SLD.

3 Place Fontenoy

- PARIS 7^{ème} -

Cher Monsieur ,

Comme suite à notre conversation téléphonique du 16.1.59 ,
j'ai l'honneur de vous présenter Monsieur ARZENAK François.

Veillez agréer, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments
distingués.

Le Directeur p.i. du Centre



17 Janvier 9

n° 51 /SLD.

Monsieur le Chef du Bureau
des Rapatriés d'Indochine

- Palais de Chaillot -
- Aile Passy -
- PARIS 16 ème -

- TRANSMISSION -

Madame RUBILLAIS Clotilde , eurasienne , âgée de 58 ans
et de santé très délicate mérite une mesure de bienveillance.

Certains rapatriés hébergés au Centre et secourus par le
Service ont également des enfants qui peuvent venir en aide à leurs
parents. En conséquence , je vous demande instamment de surseoir à
l'application de votre Note n° 2.207 / BRI du 18.11.58 concernant
l'intéressée.

Le Directeur p.i. du Centre



M. TURSAN M.

15 Janvier 9

Monsieur le CHEF du BUREAU des
RAPATRIÉS D'INDOCHINE

Palais de Chaillot
Aile Passy

- PARIS 16ème -

n° 47 /SLD.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur
GRAS Paul a quitté volontairement ^{le 24.10.58} l'emploi de manutentionnaire
qu'il occupait aux Etablissements St Frères 66 Boulevard de
Strasbourg à MARSEILLE.

L'intéressé qui s'est fait délivrer un bon de transport
pour Ste-Lyvrade par la Préfecture des Bouches du Rhône est de
retour au Centre depuis le 14.1.59.

Le Directeur p.i. du Centre



TURSAN M.

N° 42 /SLD.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES 47-1

49, rue Montesquieu

AGEN (L & G.)DOSSIER : Demande de prestations familiales
de Mme NGUYEN THI LAN

Copie de la carte d'identité de Mme NG. THI LAN	1
- Fiche individuelle d'état-civil de sa fille Lydia MARTIN	1
- Certificat de scolarité de Lydia MARTIN	1
- Certificat de travail de SENCHOU Casseneuil	1
- Attestation de femme vivant seule	1
- Fiches de présence : Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre	6
- Déclaration sur l'honneur	1
- Votre lettre du 3.12.58 en retour	

12



p.i.

TURSAN.

13 Janvier

9

N° 41/SLD.

Monsieur PAGNI
Chef de Cabinet
Secrétariat Général de la Marine Marchande
3 Place Fontenoy
- PARIS 7^{ème} -

REFERENCE Votre lettre n° 695 du 8.1.59.

Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur Etienne François ARZENAK accepte l'emploi de magasinier chez Citroën.

Monsieur ARZENAK me prie de vous adresser avec ses remerciements, toute sa reconnaissance.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



M. FURSAN.

9 Janvier

9

Monsieur Lucien BLANC
Etablissements BLANC
10, rue Pasteur

- A L B I -
(Tarn)

n° 34 /SLD.

RECOMMANDÉ

REF.: Lettre n° 1457/SLD
du 10.11.58.

Monsieur,

Par lettre citée en référence je vous demandais de bien vouloir me retourner signé un " rendu " joint à cette lettre et de m'adresser en échange de ce rendu une facture pro-forma en 3 exemplaires pour le mobilier que vous nous avez livré.

Mon Département me réclame d'urgence ces pièces aussi je vous prie de me les faire parvenir dans les meilleurs délais.

Avec tous mes remerciements,

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Directeur p.i.



n° 22/SLD.

Monsieur PAGNI
Chef de Cabinet
Ministère de la Marine Marchande
3 Place Fontenoy

- PARIS 7^{ème} -

Monsieur,

Comme suite à notre conversation téléphonique du 5.1.59,
j'ai l'honneur de vous faire connaître que je mets en route ce
jour, pour PARIS les jeunes gens dont les noms suivent :

SOUNDIRA Jules	né le 11. 8.1941
MAYET Richard	né le 21.11.1941
PIERON Michel	né le 22. 7.1941
TABORSKY Albert	né le 15. 6.1941
LUCO Raymond	né le 3.12.1940
LAMY Léon	né le 23.11.1939

Ils arriveront le 7.1.59 en gare d'Austerlitz à 6 h 30 , et
comme vous l'avez désiré, les intéressés se tiendront à votre
disposition au 107 Quai de Valmy le 7.1.59 à 19 Heures.

Avec tous mes remerciements,

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments
distingués.



Le Directeur p.i.

TORSAN M.

6 Janvier

9

n° 19/SLD

à l'attention de Mademoiselle LAPORTE
Assistante Sociale Chef du
Bureau des Rapatriés d'Indochine

Palais de Chaillot
Aile Passy

- PARIS 16^{ème} -

Comme suite à notre conversation téléphonique du 5.1.59,

j'ai l'honneur de vous présenter les jeunes :

SOUNDIRA Jules

MAYET Arthur

PIERRON Michel

LAMY Léon

LUCO Raymond.

Le Directeur p.i.



6 Janvier 8

n° 18/SLD.

Monsieur le Préfet de Lot et Garonne
3^{ème} Division - 3^{ème} Bureau
- A G E N -

Référence: B.E. n° 1567/SLD
du 12.12.1958.

OBJET : A. N. G.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Madame
SAMY Pierre née le 17.8.1901 et sa fille Jacqueline née le 3.6.
1942 sont inscrites sur les contrôles du Centre à partir du 16
Décembre 1958.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression
de mes sentiments respectueux et dévoués.

Le Directeur p.i.



TURSAN M.

n° 17/SLD.

Monsieur le Chef du Bureau des Rapatriés d'Indochine
Palais de Chaillot - Aile Passy- PARIS 16 ème -

n° 1	RECU de Monsieur DURAN ROBERT	3
n° 2	Reçu de Monsieur HATCHEY Horace	3
n° 3	Reçu de Monsieur GESBERT Max	2
n° 4	Reçu de Monsieur LEFAUCHEUR André	1
n° 142	Reçu de Monsieur LE FAUCHEUR André	1
n° 5	Reçu de Monsieur CALENDINI Paul	3
n° 6	Reçu de Madame TABORSKY Louis	2
n° 7	Reçu de M. LOMET Bernard	1
n° 8	Reçu de M. LEGRAND Yves	1
n° 9	Reçu de M. MOHAMED YOUSSEF Roger	1
n°10	Reçu de HARROLD Jules	2
n°43	Reçu de SAMY Henri	1
n°11	Reçu de SAMY Henri	1
n°12	Reçu de Mme CASTELLI Thérèse	3
n°13	Reçu de Mme Vve CLAIN née THAI	1
n°14	Reçu de Mme PIERRON	3
n°18	Reçu de GUYON DE CHEMILLY Jean	1
n°19	Reçu de RAUX Marcel	1
n°20	Reçu de CRESSELY	1
n°85	Reçu de MERLE René	1
n°93	Reçu de GUYON DE CHEMILLY	1
n°117	Reçu de SAUVAGE Paul	1

Satisfaction à votre
demande téléphonique de ce jour.

35



p.i.

TURSAN M.

5 Décembre

8

n° 14 /SLD.

Monsieur le Directeur de la Caisse Primaire
de Sécurité Sociale

6, rue Chaudordy

- AGEN -

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un mandat-
lettre de 99.283 Francs représentant le montant des cotisations
du mois de Décembre 1958 pour le Personnel employé au Centre
ainsi que le Bordereau de versement des cotisations.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance
de ma considération distinguée.

P.J.: 1 relevé trimestriel
des cotisations.

Le Directeur p.i.



TURSAN M.

5 Janvier

8

n° 13/SLD.

Monsieur RENOIR Nicolas
Gardien-Surveillant du Centre
de CREYSSE
(Dordogne)

Comme suite à votre compte-rendu du 31.12.1958
concernant la consommation d'eau et d'électricité du Mois de
Décembre 1958, il est à remarquer que :

la consommation d'eau du mois de décembre 1958 est de : 1.719 m³
mois de novembre 1958 est de : 788 m³
une différence de : 931 m³

En conséquence, je vous demande de vous mettre en rap-
port avec la Direction de la Poudrerie de Bergerac afin de signaler
cet excédent anormal de consommation d'eau pour le mois de Décembre
1958.

P. le Directeur p.i.



TURSAN M.

5 Janvier

8

N° 12/SLD.

Monsieur le Chef du Bureau
des Rapatriés d'Indochine
Palais de Chaillot
Aile Passy

- PARIS 16ème -

J'ai l'honneur de vous accuser réception du mandat de la somme de soixante mille francs (60.000 F) représentant le secours de réinstallation attribué à Monsieur GESBERT Max.

J'ai adressé ce jour, sous pli recommandé , à l'intéressé un mandat-lettre de la somme de quarante mille francs (40.000 F). J'ai rentré en caisse la somme de vingt mille francs (20.000 F) , avance que vous aviez consentie à Monsieur GESBERT Max.

Notre compte avance aux rapatriés est donc, à la date du 5 Janvier 1959, entièrement soldé.

Le Directeur p.i.



TURSAN H.

5 Janvier

8

Monsieur GEBERT Max
6 avenue des Tilleuls

MASSEY PALAISEAU

(Seine & Oise)

n° 9 /SLD.

Monsieur,

Comme suite à ma lettre n° 1626/SLD du 30.12.1958, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, un mandat-lettre de la somme de quarante mille francs représentant après la retenue de l'avance de vingt mille francs qui vous a été consentie, le secours de réinstallation qui vous a été attribué.

Vous trouverez ci-joint le reçu de la somme de 20.000 F.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Directeur p.i.



n° 6/SLD.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES
DE LOT & GARONNE49, rue Montesquieu - A G E N -

BULLETIN DE PRESENCE DECEMBRE 1958

- 21.148	GONTRAN Michel	1
- 22.504	LE VAN NHAN	1
- 21.580	GILLARD Victor	1
- 21.202	MARCILESI Jeanne	1
- 22.632	MOHAMED Yousseuf	1
- 23.252	FAURIS François	1
- 21.557	LAMY Edmond	1
- 21.660	LEGRAND Jean	1
- 21.226	HANNOTREUX Thu	1
- 21.553	MODESTE Etienne	1
- 21.224	CASSIN Ahmed	1
- 21.138	CHEVTCHOUK	1
- 21.200	LE PELLETIER Charlotte	1
- 22.521	NGUYEN THI DUA	1
- 23.219	QUINTIN Léon	1
- 21.158	KASPARIAN Artin	1
- 21.233	SINNOURETTY Joseph	1
- 21.137	CHAPUIS Gabrielle	1
- 21.176	VILMONT Henri	1
- 21.358	BARAT Ange	1
- 21.789	CLEMENCOT Marie	1
- 21.663	MOREAU Roger	1
- 23.064	MAUMONT Pierre	1
- 21.335	BRETTE Louis	1
- 22.981	GUERMYET Marie	1

25

p.i.



n° 5/SLD.

Monsieur le Chef du Bureau des Rapatriés d'Indochine

PARIS 16 ème

- | | | |
|--|---|------------------------------|
| - Facture en 4 exemplaire du Garage
PASCAILLOU Ste Livrade pour fourniture
de carburant et lubrifiant d'un
montant de 28.676 fr | 1 | Transmises pour mandatement. |
| - Facture en 4 exemplaires du Garage
PASCAILLOU Ste-Livrade pour réparation
ou fournitures d'un montant de 5.232fr | 1 | |
| - Facture en 4 exemplaires du Garage
DELANNOY Ste-Livrade pour fourniture
de carburant et lubrifiant d'un montant
de 12.543 fr | 1 | |



p.i.

TURSAN M.

2 Janvier

9

n° 4/SLD.

Monsieur le Chef du Bureau
des Rapatriés d'Indochine
Palais de Chaillot
Aile Passy

- PARIS 16^{ème} -

OBJET : Bénéficiaires de l'Allocation vieillesse.

REFERENCE : Votre note n° 1.902/BRI du 1.10.58.

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir me faire connaître si la différence entre l'allocation vieillesse ou aide sociale aux infirmes et de chômage doit être supprimée à partir du 1er Janvier 1959 aux bénéficiaires de l'allocation vieillesse ou d'aide sociale aux infirmes.

Le Directeur p.i.



2 Janvier

9

N° 2/SLD.

Monsieur le Chef du Bureau
des Rapatriés d'Indochine
Palais de Chaillot
Aile Passy

- PARIS 16^{ème} -

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Mademoiselle CLEMENCOT Marie, mère de 2 enfants, a épousé Monsieur LEGRAND Jacques, militaire de carrière (1ère classe) en garnison à TARBES (Htes Pyrénées).

L'intéressé est un des fils de Monsieur LEGRAND Jean Jacques hébergé au Centre.

Le mariage a eu lieu le 27 Décembre 1958 à la Mairie de Ste-Livrade.

J'ai informé ce jour Madame LEGRAND Jacques née CLEMENCOT qu'à la suite de son mariage elle ne pouvait plus prétendre, à partir du 1er Janvier 1959, au secours tenant lieu d'allocation de ménage.

Le Directeur p.i.



TURSAN M.

28 Janvier

7

10

N° 119 /A

Monsieur le Chef du Service
des Affaires Sociales
(5ème Division)

78, rue de Lille

Paris (VII^e)

Voie hiérarchique

J'ai l'honneur de solliciter votre haute bienveillance afin que des instructions soient données à Monsieur DUMAS - Entrepreneur à Sainte Livrade, pour qu'il soit procédé d'urgence à la remise en état de certains appartements de cadres. En effet par suite de négligences commis lors de la construction des logements (absence de système d'aération - manque de laine de verre) les murs et les plafonds se trouvent dans un état d'humidité et de saleté constante et vraiment désagréable.

Malgré les nombreuses réclamations verbales formulées à ce sujet, aucune satisfaction n'a été donnée jusqu'à ce jour.

Dans l'intérêt du service et de celui des fonctionnaires du Centre, il serait souhaitable qu'une solution soit apportée d'urgence à cette situation.



ALQUIER
Henri ALQUIER
Secrétaire Principal de Police
Directeur du Centre